

COMMENT FINANCER le salaire minimum...

 Marc Goblet et Frédéric Daerden ont une idée pour financer les 14 € de l'heure.

► *“Nous venons ici avec une proposition concrète, chiffrée. Il est plus que temps d'un rééquilibrage entre le travail et le capital.”*

Frédéric Daerden et Marc Goblet ont plusieurs points communs. Le dernier en date est qu'ils seront candidats au prochain scrutin fédéral sur la liste du Parti socialiste. Dans ce cadre, le duo compte mettre sur la table plusieurs projets dont le premier concerne le salaire minimum.

“Le gouvernement a donné à certains d'une main, avec le tax shift, et l'a retiré à tout le monde avec le saut d'index qui a fait perdre en moyenne 400 € par an aux travailleurs”, expliquent-ils.

EN OUTRE, MÊME si le tax shift bénéficie aux travailleurs au faible revenu, le salaire minimum est encore largement trop bas.

“Il est actuellement de 9,65 euros/h, soit 1 340 euros net par mois. C'est insuffisant pour faire face aux dépenses de la vie courante. Nous proposons donc de passer à 14 euros/h (2 300 euros brut par mois) et de mutualiser le coût de cette augmentation à tout le secteur privé.”

En clair, selon les chiffres fournis par les deux colistiers, l'augmentation du salaire mini-

mum concernerait 166 182 équivalents temps plein. La masse salariale du secteur privé, elle, est estimée à 120 milliards d'euros. Selon les calculs des deux hommes, augmenter le salaire minimum pour atteindre, à l'horizon 2024 (avec des augmentations durant les 5 ans de la prochaine législature), les 14 euros ferait passer ces 120 milliards à 129,8 milliards.

En prenant en compte les indexations, cela représenterait une cotisation patronale supplémentaire de l'ordre de 1,18 % en moyenne de la masse salariale du secteur privé. *“Mais rappelons que le saut d'index a permis aux entreprises de ne pas verser 2 % de salaire depuis des années. Ces 1,18 % seraient versés à l'ONSS qui se chargera de la redistribution aux salaires les plus faibles.”*

UNE PROPOSITION de loi sur le salaire minimum a été déposée en mai dernier et devrait être débattue cette semaine en commission des Affaires sociales. *“Avec cette proposition, que l'on ne vienne pas nous dire que le passage à 14 euros n'est pas finançable. En plus, le pouvoir d'achat des gens va augmenter, ce qui dopera la consommation.”*

Jean-Michel Crespin